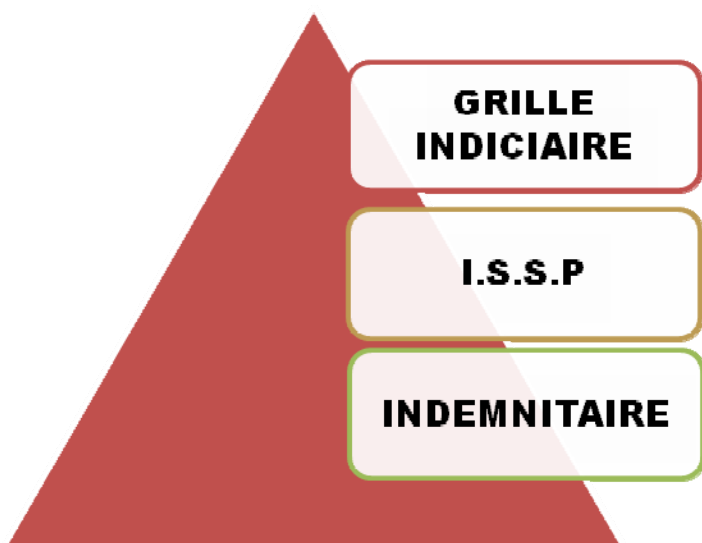


Les négociations nationales sont proches... elles réuniront bientôt l'Administration et les syndicats représentatifs UNSA-POLICE, SGP-FO et ALLIANCE. Notre organisation syndicale communique l'ordre du jour définitif en rappelant la priorité absolue accordée au pouvoir d'achat et fixée dès le début des rencontres entre syndicats policiers.

## GROUPE N° 1 « pouvoir d'achat et conditions de travail du policier »



## **POUVOIR D'ACHAT**

**les 3 thèmes  
prioritaires**

## Les thèmes complémentaires du GROUPE N° 1

Déroulement de carrière Evolution des effectifs	<i>Evolution C.E.A au sein de la P.N Pyramidage Effectifs : évolution et maintien de la capacité opérationnelle</i>
Bilan et perspectives Corps et Carrières	<i>Fidélisation en Ile de France Heures supplémentaires</i>
Pénibilité et dangerosité du métier de policier	<i>Les retraites Blessés et tués en service – les suicides</i>
Police/Gendarmerie	<i>La parité</i>



## GROUPE N° 2 « social, formation, équipements et policier citoyen »



L'UNSA-Police qui s'est abstenu de « tout effet d'annonce intempestif » en matière de budget police, ceci afin de préserver l'intégrité des négociations, délèguera ses représentants dans chacun des groupes de travail prévus par l'organisation de l'ordre du jour.

**Dans les jours qui viennent, l'UNSA-POLICE entend proposer à l'Unité syndicale de définir les conditions de l'élaboration d'un document de travail commun, servant de base minimum à une position unitaire lors des négociations nationales. Ainsi qu'une méthode de travail similaire afin d'afficher, dans la transparence, la poursuite de la collaboration entreprise, et ce dans le but de préserver une efficacité maximale.**

**L'UNSA-POLICE demeure Réaliste  
mais Déterminé à faire bouger les choses,  
dans l'intérêt des Gardiens de la Paix et des Gradés !**